

Le Ressources Infos-Doc

La lettre bimensuelle du Pôle

Ressources de Paris

N°354, 26 mars 2018



Le centre de ressources documentaires (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

Lundi de 9H30 à 17H00

Mardi de 14H00 à 17H00

Mercredi de 9H30 à 17H30

Jeudi de 9H30 à 16 H

Fermé le vendredi.

Tél : 01.53.34.34.13 (deuxième étage)

Attention : Le mardi de 9H30 à 13 H à la MDLF
au 47 rue Archereau 75019 Paris

Contact : Agnès HERVE-CAHU

Documentation75@olgaspitzer.asso.fr

Le CIO (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

le lundi de 9H30 à 17H30

le mardi de 9H30 à 12H30

le mercredi de 9H30 à 18H00

Tél : 01.48.01.87.75 (3 ème étage)

Contact : Fanny LEFRANCOIS

orientation@olgaspitzer.asso.fr

Sommaire :

L'Actualité (en page 2)

- Instruction relative à la prise en charge des mineurs à leur retour d'opérations de groupement terroristes
- Assistance éducative : la convocation à l'audience (jurisprudence)
- Diverses lois et décrets publiés

Les Études (en page 3 et 4)

- Enquête Unifaf 2017
- Le contrat de professionnalisation en 2016
- 115 000 personnes travaillent en 2016 dans le secteur de l'action sociale et médico sociale
- La complémentaire santé en 2014 : les chiffres
- **Guide** : L'exercice des actes relevant de l'autorité parentale pour les enfants confiés à l'ASE

Au Fil des revues (en page 4)

- Il était une fois un conte
- Co-formation . Un fossé à combler entre parents et institutions
- Les bonnes ondes du travail social
- ITEP. De l'huile dans les rouages
- Art et exclusion. Une source de vie

Sur les écrans (en page 5)

- Nos dys-férences
- C'est l'heure du bilan
- Dans le secret du burn out
- Itinéraire d'un enfant placé
- Pauvres de nous
- Sois juge... et tais toi?
- La famille, ça me fait bien rire !

Agenda (en page 6)

- Bébés, parents et professionnels de la petite enfance . Comment penser et créer ensemble ?
- L'adolescent en fugue et le placement en institution

Les nouvelles d'Olga : Rappel

La Maison des Liens familiaux vous invite à un **déjeuner débat** le **jeudi 5 avril 2018** de 9h15 à 11h30 à la Maison des Liens Familiaux, 47, rue Archereau, 75019 Paris, Métro : Crimée. Places limitées. **Inscription gratuite obligatoire** à maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr
Votre inscription vous sera confirmée par retour de mail.

La Maison des Liens Familiaux
Vous invite à un petit-déjeuner débat

Judi 5 avril 2018
de 9h15 à 11h30
à la Maison des Liens Familiaux
47, rue Archereau, Paris 19
Métro : Crimée

**La résidence de l'enfant
à l'épreuve de la séparation**
Avec
Maître Sophie Chapuis-Dazin, avocate en droit de la famille
Isabelle Pasquier, médiatrice familiale D.E.

Places limitées. Inscription gratuite obligatoire à maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr
Votre inscription vous sera confirmée par retour de mail.

Maison des Liens Familiaux, www.maisondesliensfamiliaux.fr
47, rue Archereau 75019 Paris, Tél : 01 42 00 48 28

MAIRIE DE PARIS

Pour s'abonner à la lettre hebdomadaire : documentation75@olgaspitzer.asso.fr

Actualités...

Instruction relative à la prise en charge des mineurs à leur retour de zone d'opérations de groupements terroristes (notamment la zone irako-syrienne)

La prise en charge des mineurs de retour de zone d'opérations de groupements terroristes (notamment de la zone irako-syrienne) fait l'objet d'une nouvelle instruction émanant du Premier ministre, adressée le 23 février 2018 aux préfets, aux recteurs d'académie et aux directeurs des agences régionales de santé (ARS) .

En effet, on estime à près de 700 le nombre de ressortissants majeurs ou résidents français présents sur zone de combat en Syrie et en Irak. S'il n'y a pas de chiffres précis sur le nombre d'enfants, certaines estimations donnent le nombre d'environ 500 mineurs dont la plupart sont très jeunes, soit emmenés par leurs parents, soit nés sur place. Certains de ces enfants sont d'ores et déjà de retour sur le territoire national, et il est probable que d'autres reviendront.

Ces enfants ont pu assister à des exactions et l'on peut supposer que l'ensemble de ces mineurs, quel que soit leur âge, a évolué dans un climat d'une violence extrême. Face à cette situation exceptionnelle, il convient de mettre en place une prise en charge et un accompagnement spécifiques de ces mineurs, adaptés à leur âge et leur situation individuelle, de prévoir à cette fin la coordination et l'articulation des dispositifs de droit commun, et de prendre en compte le besoin de formation et d'accompagnement des personnels qui auront à les prendre en charge.

La présente instruction précise les modalités de prise en charge de ces enfants mineurs à leur retour en France (1) notamment les dispositions prévues en matière de bilan tant somatique que médico-psychologique, ainsi que le dispositif de suivi notamment psychothérapeutique qui pourrait être nécessaire de scolarisation, (II) les modalités d'accompagnement des parents, (III) la formation des professionnels chargés de l'accompagnement et l'appui national aux acteurs chargés de la prise en charge des enfants, (IV) les modalités de coordination du dispositif et de partage des informations et enfin (V) les orientations prises en matière d'évaluation et de suivi de ce dispositif.

Liens avec la famille

L'instruction se penche par ailleurs, de façon plus complète, sur la question des relations entre parents et enfants. Elle précise notamment que c'est au juge des enfants d'apprécier l'opportunité d'un éloignement ou d'un maintien des liens et d'organiser éventuellement des rencontres en lieu neutre, en présence d'un tiers.

Source : http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/03/cir_43128.pdf

Assistance éducative : la convocation à l'audience doit être examinée avec soin (Jurisprudence)

Les parents, tuteur, personne ou service à qui l'enfant a été confié, et le cas échéant, le mineur, sont convoqués à l'audience d'assistance éducative huit jours au moins avant la date de celle-ci. En cas d'absence d'une des parties, il revient au juge de vérifier les conditions dans lesquelles celle-ci a été convoquée...

Dans un arrêt du 28 février 2018, la Cour de Cassation a censuré la décision d'une cour d'appel qui confirmait le jugement ordonnant une mesure d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO), et ce au motif qu'elle n'a pas pu vérifier que la mère, qui contestait cette décision et qui était absente à l'audience, avait été correctement convoquée.

Source : tsa quotidien du 21/03/2018 (page consultée le 26 mars 2018) et jugement cour de Cassation,

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?oldAction=rechJuriJudi&idTexte=JURITEXT000036697136&fastReqId=1569553379&fastPos=1>

Établissements d'information, de consultation ou de conseil familial : des missions précisées

De nouvelles conditions de fonctionnement des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial (EICCF) sont fixées par un décret du 7 mars. En outre, il clarifie et actualise le champ des activités couvertes par ces structures. Celles-ci ont pour missions d'accompagner les personnes dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle.

L'objectif est notamment de rendre plus cohérent l'ensemble des missions éducatives et d'information de ces structures. Nouvelles modalités de fonctionnement et demande d'agrément - en remplacement de la déclaration - sont également au menu de ce texte dont la notice précise qu'elles se rapprochent de celles applicables aux établissements sociaux.

Source : 16/03/2018 - [Décret n° 2018-169 du 7 mars 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial](#) (JO n° 0057 du 9 mars 2018)

Une série de lois relatives à l'orientation des futurs étudiants :

- [Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants \(1\)](#) (JO n° 0057 du 9 mars 2018)

- [Décision n° 2018-763 DC du 8 mars 2018 du conseil constitutionnel](#) - Loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants - (JO n° 0057 du 9 mars 2018)

- [Observations du Gouvernement sur la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants](#) (JO n° 0057 du 9 mars 2018)

Les études...

Enquête Unifaf : résultats 2017

Tous les cinq ans, l'Enquête Emploi recueille auprès des associations, fondations, congrégations et mutuelles (7 200 adhérents, 22 000 établissements du secteur sanitaire et social) de nombreuses données sur les effectifs, les mobilités, les métiers en tension, les évolutions des organisations...

Outil utile à tous, employeurs, salariés et représentants du personnel, elle permet de comprendre les spécificités et enjeux du champ non lucratif, de percevoir les dynamiques des emplois et des organisations. Elle constitue aussi un socle de connaissances commun pour préparer l'avenir : envisager des partenariats, élaborer des projets et définir des priorités emploi-formation ajustées au problématiques.

Source : UNIFAF <http://www.unifaf.fr/page.jsp?currentNodId=49¤tPubId=23562>

Le contrat de professionnalisation en 2016. Des embauches en hausse, une forte reprise dans la construction

En 2016, le contrat de professionnalisation a connu un bond en avant avec près de 200 000 embauches. Pour sept bénéficiaires sur dix, celui-ci prépare à un diplôme d'Etat ou à un titre à finalité professionnelle. Trois quarts des personnes sont en emploi six mois après leur sortie du dispositif. Lequel profite surtout à des Bacs + 2.

En 2016, 195 300 embauches en contrat de professionnalisation ont eu lieu, soit une hausse de 5,1 % par rapport à 2015. Les embauches reprennent dans la construction (+16,7 %) et poursuivent leur progression dans l'industrie (+2,2 %) et le tertiaire (+5,2 %), qui emploie la majorité des nouveaux contrats (80,2 %). Les recrutements ont davantage progressé pour les salariés de 26 ans ou plus (+7,3 %) qui représentent, en 2016, près d'un quart des embauches. Le niveau de diplôme des personnes recrutées continue de s'élever, près de la moitié des bénéficiaires sont ainsi titulaires d'un diplôme de niveau Bac +2 ou plus.

Source : Dares page consultée le 26 mars 2018 : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2018-009.pdf>

115 000 personnes travaillent en 2016 dans le secteur de l'action sociale et médico-sociale des départements

À l'occasion de la journée mondiale du travail social, la DREES publie les derniers chiffres des effectifs départementaux dans le secteur social et médico-social.

Fin 2016, selon l'enquête Aide sociale de la DREES, les conseils départementaux de France métropolitaine emploient 115 000 personnes dans le secteur social et médico-social, dont près de 37 000 assistants familiaux, 35 000 agents administratifs et techniques, et plus de 29 000 agents sociaux et éducatifs. Hors assistants familiaux, un tiers du personnel travaille dans des services polyvalents et deux tiers dans des services spécifiques. Parmi eux, un sixième exerce dans le secteur de l'aide sociale à l'enfance, et un sixième dans celui de la protection maternelle et infantile.

Les travailleurs sociaux sont inégalement répartis sur le territoire, en particulier les assistants de service social, les conseillers en économie sociale familiale et les salariés relevant de l'éducation spécialisée. Les aides à domicile et les aides médico-psychologiques, travaillant le plus souvent auprès de personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, sont les mieux réparties entre les régions.

Source : Thomas Vroylandt, Élise Amar (DREES), page consultée le 26 mars 2018 Études et Résultats, n°1054, Mars 2018 : [www.data.drees.sante.gouv.fr http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er893.pdf](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er893.pdf)

La complémentaire santé en 2014 : 5 % de non-couverts et 12 % parmi les 20 % les plus pauvres

En 2012 et 2014, près de 5 % des personnes ne bénéficient d'aucune couverture complémentaire santé. Malgré l'existence de dispositifs d'aide pour les plus précaires, l'absence de couverture complémentaire reste souvent liée au revenu. Elle est plus fréquente chez les chômeurs, les inactifs en âge de travailler et les jeunes adultes.

Parmi les salariés du secteur privé, près de sept sur dix bénéficient d'une complémentaire santé par le biais de leur employeur. Certaines catégories de salariés, les personnes en contrat à durée déterminée (CDD), les employés de commerce et les ouvriers non qualifiés sont nettement moins souvent couverts par ce biais.

Ayant des taux de couverture élevés, les indépendants, les fonctionnaires et les retraités sont, eux, très majoritairement couverts par des contrats individuels et se déclarent moins souvent bien couverts pour leurs soins que les salariés du secteur privé titulaires d'un contrat collectif.

Source : Marc Perronnin (Irdes), avec la collaboration d'Alexis Louvel (DREES), 2018, « La complémentaire santé en 2014 : 5 % de non-couverts et 12 % parmi les 20 % les plus pauvres », Études et Résultats, n°1048, Drees, janvier 2018 : page consultée le 26 mars 2018 : <http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/la-complementaire-sante-en-2014-5-de-non-couverts-et-12-parmi-les-20-les-plus>

Les études...

L'exercice des actes relevant de l'autorité parentale pour les enfants confiés à l'ASE. Guide

Qu'est-ce que l'autorité parentale ? Quelles conséquences sur celle-ci lorsqu'un enfant est confié au service départemental de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ? Comment organiser le quotidien de l'enfant lorsque l'autorité parentale est répartie entre les parents et les services départementaux ? Ce guide, rédigé par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), expose le droit applicable, l'état de la jurisprudence sur les actes usuels et non usuels, et formule des recommandations sur la qualification des actes usuels et non usuels qui n'ont pas fait l'objet d'un contentieux. Il s'adresse tout particulièrement aux conseils départementaux, services gardien de ces enfants. Il a vocation à aider les professionnels de la protection de l'enfance à déterminer le champ d'action de chaque intervenant dans la vie de l'enfant confié, en identifiant les actes qui relèvent des actes non usuels et ceux qui relèvent des actes usuels de l'exercice de l'autorité parentale mais aussi à offrir à l'enfant confié à l'ASE, dans la mesure du possible, le même quotidien que celui des autres enfants. **[Le présent guide expose le droit applicable, l'état de la jurisprudence sur les actes usuels et non usuels, et formule des recommandations sur la qualification des actes usuels et non usuels qui n'ont pas fait l'objet d'un contentieux]**

Source : page consultée le 26 mars 2018, Paris : Ministère des Solidarités et de la Santé, janvier 2018. <http://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/guides/article/guide-l-exercice-des-actes-relevant-de-l-autorite-parentale-pour-les-enfants>

Version pdf : http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_acte_usuels.pdf

Au Fil des revues

Il était une fois le conte Lien social n° 1225 du 20 mars au 2 avril 2018 pages 16 à 17

Pour la première fois, l'IRTS Ile de France propose une formation Médiation Conte qui se déroule dans un ITEP. Immergées dans l'univers du conte, plongées dans le plaisir de lire et écrire, durant cinq jours, les huit étudiantes racontent des histoires avec les enfants. [présentation de l'éditeur]

Co-formation. Un fossé à combler entre parents et institutions Lien social n° 1225 du 20 mars au 2 avril 2018 pages 27 à 28

En 2016 à Angers (Maine et Loire), des professionnels et des parents concernées par la protection de l'enfance ont partagé une co-formation. Au programme : échanges et réflexion commune pour un changement radical de postures. (une co formation menée par Laurent Sochard, psychosociologue, responsable du pôle enfance au CNFPT. [Présentation de l'éditeur]

Les bonnes ondes du travail social Lien social n° 1222 du 6 au 19 mars 2018 pages 16 à 17

Depuis deux décennies, une émission atypique s'enracine dans le paysage radiophonique, conçue, créée et animée par des travailleurs sociaux. Sur deux heures d'affilée, cette « Antenne du social » mensuelle se nourrit de paroles de terrain. (Laura IZZO et Christophe Anché, travailleurs sociaux du Pôle Morard figurent en photo).

Référence : l'Antenne du social. Radio libertaire—89,4 FM, tous les 3^{ème} vendredi du mois de 19 h à 21 h)

Emissions à réécouter et téléchargeables pendant trois semaines sur media.radio-libertaire.org, dans la case l'invité du vendredi, de 9 h à 21 h) [présentation de l'éditeur]

ITEP De l'huile dans les rouages Lien social n° 1223 du 20 février au 5 mars 2018 pages 14 à 15

Le dispositif intégré ITEP/SESSAD, appelé aussi DITEP, qui introduit souplesse et réactivité dans l'accompagnement des enfants, est lancé depuis avril 2017 après plusieurs années d'expérimentation. Sa mise en œuvre, dont les premiers résultats sont très positifs, nécessite encore une refonte des métiers et des partenariats. [présentation de l'éditeur]

Art et exclusion . Une source de vie Lien social n° 1220 du 11 au 24 janvier 2018 pages 18 à 20

Dans sept lieux en France, l'association La Source créée par le peintre Gérard Garouste propose des ateliers de création animée par des artistes et dédiées en particulier à un public d'enfants et de familles en difficulté. [présentation de l'éditeur]

Contact : <http://www.associationlasource.fr/>

Sur les écrans ..

Période du 26 mars 2018 au 2 avril 2018

Nos dysfférences L'oeil et la main, magazine de services (2018) Diffusé sur France 5 à 10h15 (35 min) Lundi 26 mars 2018

Dys-lexiques, dys-phasiques, dys-praxiques, on parle de « dys » à propos de personnes présentant un trouble du langage et des apprentissages, notamment de la lecture. Elles sont dix fois plus nombreuses que les sourds mais connaissent souvent le même décalage par rapport à la norme attendue dans le système scolaire et la société toute entière. Pour mener cette enquête, Amandine, jeune femme sourde, s'appuie sur son parcours scolaire difficile et le confronte aux difficultés d'apprentissage des dys. [présentation de l'éditeur]

C'est l'heure du bilan ! Documentaire français de Lucia Sanchez (2017) France 2 à 22h50 (55 min) le mardi 27 mars 2018

À Orléans, Paul, un cadre surdiplômé en recherche d'emploi, et Émilie, une jeune serveuse souhaitant se reconverter, suivent un bilan de compétences dans un cabinet en ressources humaines. Ils se prêtent au jeu de cet exercice censé analyser ce qui ne va pas et entrave leur évolution, tout en boostant leur motivation. C'est donc « l'heure du bilan » pour tous les deux, mais c'est aussi l'occasion de regarder de plus près, de façon drôle et réaliste, cet outil qui concerne en France environ 200 000 personnes par an et peine à faire ses preuves dans un marché du travail rongé par le chômage. [présentation de l'éditeur]

Dans le secret du burn-out Documentaire français de Jacques Cotta et Pascal Martin (2016) France 2 à 23h45 (75 min) le mardi 27 mars 2018

Le burn-out est-il le mal du siècle ? Harcèlement, pression managériale, luttes de pouvoir, rivalités, surmenage... Des millions de personnes sont aujourd'hui touchées. Avec ce documentaire, Jacques Cotta essaie d'en comprendre les causes et recueillent les témoignages poignants de ceux et celles qui en ont été victimes. [présentation de l'éditeur]

Itinéraire d'un enfant placé Documentaire Arte le mardi 27 mars 2018 à 23h40

A 14 ans, Yanie doit quitter Jacques et Myriam, qui s'occupent de lui depuis ses 14 mois. Le couple prend en effet sa retraite, et Yanie va partir vivre chez Vlassia et William, tout en apprenant à connaître sa mère biologique, sortie de prison un an plus tôt, et qui réclame sa garde. Articulé en trois actes, ce document, primé à Luchon en 2018, se donne à voir comme un portrait à deux voix : celle de la réalisatrice, qui filme l'adolescent et ceux qui l'entoure, et celle de Yanie lui-même, à qui elle a donné une caméra. Là où, auparavant, il exprimait sa révolte à travers des accès de violence, Yanie livre ses sentiments, déclarant qu'il ne se sent « le fils de personne ». [présentation de l'éditeur]

Pauvres de nous Documentaire France 5 le mercredi 28 mars 2018 à 20h55

En 2018, on estime qu'un Français sur 7 vit sous le seuil de pauvreté. Cela signifie se débrouiller avec moins de 1015 euros par mois. Matteo, 12 ans, raconte comment les colis alimentaires font partie de son quotidien. Sébastien, surdiplômé de 32 ans, a financé lui-même ses études. Sans-emploi, il vit avec moins de 7 euros par jour. Comme plus de 2 millions de Français, Erwan fait partie des travailleurs pauvres. Kiosquier à Paris, il frôle la précarité bien qu'il travaille plus de dix heures par jour. Isabelle, 54 ans, survit grâce au RSA. Marianne touche mensuellement 672 euros à 63 ans. Elle a pourtant travaillé plus de 35 ans. Ces personnes en marge témoignent, avec pudeur, entre révolte et résignation. [présentation de l'éditeur]

Sois juge... et tais-toi ? Documentaire PUBLIC SENAT - LCP AN Lundi 02 avril 2018 - 20h30/21h30

En 2010, le juge d'instruction Philippe Tran Van se suicide, laissant à dessein des documents visant à dénoncer les pressions que sa hiérarchie lui faisait subir et qui l'ont mené à ce geste fatal. Avant lui, cinq autres magistrats s'étaient suicidés, et après lui, trois autres mettaient fin à leurs jours, dans le seul ressort de la Cour d'appel de Versailles. Une hécatombe silencieuse... En juin 2016, le juge Georges Domergue, qui présidait hier encore le célèbre procès des bébés congelés, entame une seconde grève de la faim en moins d'un an pour faire reconnaître publiquement la pression à laquelle il est soumis par sa hiérarchie. [présentation de l'éditeur]

La famille, ça me fait bien rire ! Documentaire Mardi 27 mars 2018 - 01h30/03h25 sur FRANCE 3 et Lundi 02 avril 2018 - 20h55/22h55 sur FRANCE 4

Une mère envahissante, un ado en crise, un père qui craque, une belle-mère intrusive, un repas de fête qui dérape, autant de situations et de personnages auxquels nous avons tous, un jour, été confrontés. Pas étonnant que les plus grands humoristes aient fait, depuis toujours, de la famille l'un de leurs terrains de jeu favoris ! Et comme ils le confient à Mireille Dumas, ils ont souvent puisé leur inspiration dans leur propre histoire. De Florence Foresti à Didier Bénureau, en passant par Gad Elmaleh, Jamel Debbouze, Alex Lutz, Audrey Lamy ou encore Guy Bedos, plusieurs générations d'humoristes nous offrent un véritable feu d'artifice de sketches grinçants et désopilants. [présentation de l'éditeur]

Les Agendas...

Bébés, parents et professionnels de la petite enfance, comment penser et créer... ensemble.

Le vendredi 6 avril 2018 à Paris

La collection 1001BB fête ses 20 ans. Une journée de dialogue et rencontres orchestrée par Patrick Ben Soussan, directeur de la collection 1001BB

En partenariat avec Tschann librairie, Reid Hall et les Éditions érès

Lieu : le matin, de 9h30 à 12h30 / L'après-midi de 14h à 17h de 9h30 à 17h 6 au Reid Hall - 4, rue de Chevreuse - 75006 Paris

Des experts de la périnatalité et de la parentalité répondent à vos questions.

Participation de 15 €

Renseignements : 05 61 75 15 76

Pour contacter les éditions érès : eres@editions-eres.com

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

[Consulter le carton d'invitation](#)

L'adolescent en fugue et le placement en institution

Lundi 9 avril 2018 à Paris

Conférence de Francamente Brasileiro (Franchement brésilien) Groupe de travail et de recherche France-Brésil sur la clinique et la protection de l'enfance avec :

Natalia SOARES : Psychologue dans un service de placement pour adolescents et jeunes majeurs en région parisienne (Fondation Action Enfance) ; Doctorante à l'Université Paris Diderot (Paris 7); Recherches en Psychanalyse et psychopathologie.

Jean-Marc BOUVILLE Discutant : Professeur en Sciences sociales, psychanalyste

Les fugues des adolescents agitent les institutions, mettent en cause leur suivi, interrogent chaque professionnel dans sa pratique. Pourquoi fuguent-ils et aussi souvent ?

En quoi la fugue, les déplacements d'un lieu à un autre, nous éclairent-ils sur les modes de maniement du transfert par l'institution (le foyer d'accueil) avec des adolescents placés ? L'expérience de placement dans un foyer, dans un collectif, en fonction des rencontres qui ont lieu dans cet espace, va produire des effets sur le psychisme de chaque personne qu'y en fait partie. Chaque histoire de placement comporte une énigme portée par l'adolescent placé. Y-a-t-il un lieu où retourner? (Lieu au sens de ses origines, d'une place symbolique dans une filiation). Cette énigme appartient à l'adolescent et non pas aux travailleurs sociaux.

Dans le cadre d'un placement, le défi pour les professionnels qui font un bout de chemin avec l'adolescent placé, consiste à se placer à ses côtés, pour tenter de l'accompagner dans l'écoute de son énigme. Cela à travers les effets du transfert, par les liaisons possibles des éléments de sa vie. Le foyer constitue ainsi le lieu de passage potentiel, au sens d'une traversée d'un temps à un autre, d'un espace à un autre, d'une liaison entre ce que le sujet était et ce qu'il devient.

A partir d'une vignette clinique, nous proposons de réfléchir sur le recours à la fugue pour les adolescents qui ont du mal à « s'arrêter », à se « poser » là où ils sont. Pour ceux et celles pour lesquels les frontières entre le dedans et le dehors semblent être en panne, nous nous posons la question quant aux possibilités et aux limites de l'institution de placement à faire fonction « d'accueil », de « bordure », de « frontière » entre le dedans et le dehors.

Lieu : à 20h RAFFET-GRAPE 27, rue des Bluets - 75011 – Paris Métro – Rue St Maur – ligne 3 Ménilmontant – ligne 2 **Entrée libre**

« Incertitude et complexité : déconstruire pour agir »

Les 7 et 8 juin 2018 à Dijon

En partenariat avec l'ACTIF et l'Université Paris Est Créteil, l'Andesi organise ses **7èmes journées nationales des chefs de service**. Deux journées de conférences, de tables rondes et d'ateliers pour approcher le concept de complexité et la manière dont les chefs de service et cadres intermédiaires peuvent s'en saisir pour réfléchir à leur place et à leur activité ; Identifier et caractériser ce qui fait complexité dans le quotidien du chef de service en s'appuyant sur des problématiques éprouvées, analysées et partagées, en France et à l'étranger ; Envisager, pour les chefs de service, des espaces de relectures de pratiques, ouvertes sur différentes approches issues des sciences sociales et d'expériences professionnelles ; Repérer les moyens d'agir selon les conceptions dans d'un management intégrant l'incertitude et la complexité

[Lire la suite \(livret et fiche d'inscription\)](#)